



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)
du lundi 20 novembre 2023 à 14 h 30 à Pau

Présents : Michelle ARRATEIG-BUGAT, Philippe BANOS, Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Hervé LATKOWSKI, Pascale LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Chantal MENAUD, Martine MONTESINOS, Christine RASSAT.

Excusée : Catherine LAURANS représentée par Bernard CANUT-ROCAFORT

Votants = 16

Yves ÉMENT a confirmé sa démission du Conseil d'administration le 21 octobre avec effet au 2 novembre, après avoir validé le compte rendu du CA du 10 octobre 2023 et les documents financiers afférents.

La séance est ouverte à 14 h 33.

ORDRE DU JOUR :

- I. Enregistrement des décisions prises par consultation électronique
- II. Élection du bureau des APNP, attribution de fonctions et durée des mandats
- III. Modification du règlement intérieur (sortie découverte, création d'un nouveau groupe)
- IV. Intégration à la commission Sorties-formation
- V. Programme papier
- VI. Contrat de la secrétaire administrative
- VII. Ajout de séjours après validation du programme
- VIII. Validation de la composition des commissions
- IX. Points de rendez-vous à Pau
- X. Informations (mise à jour des listes des groupes, indicateurs de suivi de la vie de l'association...)
- XI. Questions diverses
- XII. Calendrier

Préambule du président

Hervé LATKOWSKI remercie Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise DALIGAUX d'avoir renouvelé leur engagement. Il souhaite la bienvenue à Michelle ARRATEIG-BUGAT, Philippe BANOS, Pascale LATKOWSKI, Martine MONTESINOS, Christine RASSAT, nouveaux administrateurs.

Il remercie également les administrateurs qui ont quitté le CA, Pascal COURTIN, Albert DARRACQ, Yves ÉMENT et Alain PUJO. Il est important que des bénévoles s'investissent mais il est également important qu'il y ait un renouvellement dans la composition des membres du CA.

Bernard CANUT-ROCAFORT se chargera d'informer les nouveaux administrateurs sur le déroulement des CA, les votes, les frais des bénévoles, le covoiturage...

Dix administrateurs sur seize sont des Hautes-Pyrénées. Ce n'est pas un problème mais il serait préférable que nous soyons à l'équilibre. La parité s'est inversée cette année avec dix femmes et six hommes.

Les administrateurs doivent profiter de chaque rencontre avec les adhérents pour promouvoir le CA et le travail des commissions, pour parler des projets en cours, pour expliquer les décisions,

Les sorties sont bien sûr le terrain privilégié pour ces échanges et ce rayonnement interne.

I - ENREGISTREMENT DES DÉCISIONS PRISES PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

- Le compte-rendu du CA du 16 octobre 2023 a été approuvé le 1^{er} novembre à l'unanimité via Framadate.
- La consultation des membres du CA le 16 novembre 2023 a permis de décider à l'unanimité de proposer à l'Assemblée générale Pierre MIR comme membre d'honneur des APNP.

II - ÉLECTION DU BUREAU DES APNP ET ATTRIBUTION DE FONCTIONS

1 - Élection des sept membres du bureau

Selon les statuts, le CA doit être composé de 12 à 18 administrateurs. Suite à l'assemblée générale ordinaire (AGO) du 18 novembre 2023, ils sont 16, soit un de plus que l'année précédente.

Article 10 des statuts : "Le Conseil d'administration choisit au scrutin secret et parmi ses membres élus, un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire, un trésorier, un responsable de chacune des permanences de l'Île de France, de Pau et de Tarbes qui forment le Bureau de l'association."

Cependant, le vote à bulletin secret n'ayant pour attrait que de choisir entre plusieurs candidats, il perd toute utilité si un seul candidat se présente. Le CA accepte de valider à l'unanimité une candidature lorsqu'il n'y a pas besoin de départager des candidats sur un poste du bureau.

Président(e) : Hervé LATKOWSKI se porte candidat.

**Vote pour acceptation d'Hervé LATKOWSKI au poste de président
Pour à l'unanimité**

Deux vice-président(e)s : Françoise DALIGAUX et Albert MALABIRADE se portent candidats.

**Vote pour acceptation de Françoise DALIGAUX au poste de vice-présidente
Pour à l'unanimité**

**Vote pour acceptation d'Albert MALABIRADE au poste de vice-président
Pour à l'unanimité**

Secrétaire général(e) : Joëlle LE LAY se porte candidate.

**Vote pour acceptation de Joëlle LE LAY au poste de secrétaire générale
Pour à l'unanimité**

Trésorier (trésorière) : Philippe BANOS se porte candidat.

**Vote pour acceptation de Philippe BANOS au poste de trésorier
Pour à l'unanimité**

Responsable de la permanence 64 : Catherine LAURENS se porte candidate.

**Vote pour acceptation de Catherine LAURENS au poste de responsable de la permanence 64
Pour à l'unanimité**

Responsable de la permanence 65 : Chantal MENAUD se porte candidate.

**Vote pour acceptation de Chantal MENAUD au poste de responsable de la permanence 65
Pour à l'unanimité**

Il n'y a pas d'adhérent de l'Île de France membres du CA.

Le Bureau prépare les CA et prend certaines décisions de son ressort. Il peut aussi se réunir en formation restreinte. D'autres réunions de bureau pourront être élargies avec les membres du CA concernés.

2 - Attribution de fonctions

Secrétaire générale adjointe : Pascale LATKOWSKI. Françoise CAVALIER assurera un tuilage.

Trésorière adjointe : Christine RASSAT

Représentant(e)s du Conseil d'administration dans les commissions et groupes

Le représentant du CA n'est pas obligatoirement le responsable. Le cas échéant, Il évite que le responsable soit convoqué aux CA pour rendre compte des activités de sa commission ou de son groupe.

- Commission Festivités : Chantal MENAUD

- Commission Communication : Bernard CANUT-ROCAFORT

- Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées : Didier DABBADIE

- Commission Sorties-formation : Thierry COUMEL

- Commission Statuts-règlement intérieur : Joëlle LE LAY
- Groupe Balisage : Martine MONTESINOS
- Groupe Environnement : Albert MALABIRADE
- Groupe Flore : Janick CAZAUBON
- Groupe Référents : Michelle ARRATEIG-BUGAT.

Coordonnateurs (coordinatrices) d'actions

- Informatique, site internet et page Facebook : Françoise DALIGAUX. La création d'un nouveau groupe pour gérer ces domaines « Gestion numérique » dont Françoise DALIGAUX serait responsable, est proposée dans la modification du règlement intérieur plus loin.
- Inventaire du matériel de l'association, renouvellement des conventions pour les gestions déléguées (Jean-Luc PASCAU et Jean-Paul CAPIN), vérification des registres d'entrées-sorties... : Martine MONTESINOS.
- Matériel de prêt 64, entrées-sorties : permanence 64.
- Matériel de prêt 65, entrées-sorties : permanence 65.
- Activités périscolaires (Pau) : Il n'est pas certain que cela débouche, en attente.
- Festival Eldorado : Bernard CANUT-ROCAFORT avec Thierry COUMEL (prochaine édition en 2025).
- Festival Image Nature : Didier DABBADIE avec Janick CAZAUBON.
- Journées d'échange avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises : Serge MAS (non membre du CA).
- Forum des associations 64 : Catherine LAURANS.
- Forum des associations 65 : Chantal MENAUD et Françoise CAVALIER.
- Réductions commerciales 64 : à déterminer (Commission communication).
- Réductions commerciales 65 : Monique FARION.
- Tenue du tableau de suivi et de statistiques sur les sorties : Hervé LATKOWSKI jusqu'au 30 novembre 2023. Monique CASTELAIN (non membre du CA) à partir du 1 décembre 2023.
- Statistiques sur les adhérents : Pascale LATKOWSKI.

Toilettage des textes : chacun doit relire les textes existant qui concernent son domaine. Le prochain Conseil d'administration examinera et validera toutes les propositions de mises à jour de nos écrits et transmettra ses propositions à la commission Statuts-règlement intérieur en temps voulu.

3 - Durée des mandats

Selon l'article 10 des statuts *Le renouvellement des membres du CA a lieu par tiers tous les ans. Le cas échéant l'ordre de renouvellement sera tiré au sort parmi les élus et réélus de l'année. Le mandat de 3 ans sera alors réduit à due concurrence.*

Mandats en cours

- 2021-2024 : Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Didier DABBADIE, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY, Chantal MENAUD.
- 2022-2025 : Thierry COUMEL, Hervé LATKOWSKI, Albert MALABIRADE.

Nouveaux mandats

- 2023-2026 : Philippe BANOS, Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise DALIGAUX, Pascale LATKOWSKI, Martine MONTESINOS, Christine RASSAT.
- 2023-2025 : Michelle ARRATEIG-BUGAT.

III – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La commission Statuts-règlement intérieur (CSRI) a organisé une réunion par mail et téléphone. Elle a rédigé deux propositions de modification du règlement intérieur.

1 - Précisions sur les sorties découverte

Suite à la décision du CA du 16 octobre, la commission Sorties-formation (CSF) s'est réunie lundi 6 novembre afin de préciser les conditions de participation à une sortie découverte. Elle a défini les modalités à mettre en

place et proposé une modification du règlement intérieur, Règles applicables aux sorties, paragraphe 7 – Cas particuliers – Sortie découverte.

La CSRI a repris toutes les demandes de la CSF et a opté pour une rédaction clarifiée qu'elle propose au CA :

- En regroupant les modalités d'inscription, c'est-à-dire les deux premières phrases et la cinquième :

« Une personne peut effectuer une seule sortie découverte choisie dans les niveaux 1, 2 ou 3 se déroulant en France. Elle doit se présenter à la permanence et ne peut pas s'inscrire par téléphone.

Un adhérent a la possibilité d'inviter une personne de sa connaissance à faire une sortie découverte, aux conditions expresses qu'il l'inscrive à la permanence sans que l'invité ait à s'y présenter et qu'il l'accompagne lors de cette sortie. »

- En remplaçant les troisième et quatrième phrases par :

« Quand il reste des places : possibilité d'ajouter jusqu'à deux sorties découverte maximum.

Quand la sortie est complète :

- Si la sortie a un serre-file, la permanence devra contacter le chef de file pour obtenir son accord.

- Si la sortie n'a pas de serre-file, aucun participant en sortie découverte ne pourra être ajouté.

2 - Création d'un nouveau groupe

Pendant le même CA, les tâches des commissions et groupes ont été redéfinies par Hervé LATKOWSKI. Joëlle LE LAY avait suggéré de différencier les activités liées à l'informatique, le site internet et la page Facebook, des autres activités de communication, en créant un nouveau groupe. En effet, ces activités reposent très essentiellement sur Françoise DALIGAUX qui a besoin du renfort de quelques bénévoles ayant des compétences dans ce domaine, lequel nécessite des droits d'accès spécifiques et une meilleure coordination. Françoise DALIGAUX a repris l'idée et a proposé au président de constituer un groupe "Gestion numérique" dont elle serait responsable. Notre président lui a donné son accord de principe. Elle a commencé ses démarches auprès des personnes pressenties pour constituer son équipe et finalisé la liste des missions avec Jean-Marie DELADERRIÈRE.

La commission Statuts-règlement intérieur propose au CA d'insérer le groupe "Gestion numérique" en paragraphe 5, entre le point "4. Groupe Référents" et "Groupes de travail" qui devient le point 6. Le texte se rapportant à ce nouveau groupe serait rédigé comme suit.

« Le groupe Gestion numérique a pour vocation de contribuer à gérer le fonctionnement et les évolutions des outils numériques des APNP :

- relation avec les sous-traitants informatiques

- gestion de la page Facebook

- contribution à la saisie et à la mise en ligne d'informations régulières sur le site internet (campagne d'adhésion, photos, "Dernières minutes",...)

Le groupe Gestion numérique est rattaché à la présidence. »

Le Conseil d'administration décide d'élargir un domaine en remplaçant la ligne « gestion de la page Facebook » par « gestion des réseaux sociaux ».

Par ailleurs, afin d'encourager le bénévolat, l'Assemblée générale réunie le 18 novembre a décidé à l'unanimité d'accepter la candidature d'encadrants à la CSF après les délais prévus, si la commission n'est pas complète et donc de modifier l'article VI-4 du règlement intérieur.

3 - Désignation des membres de la commission Sorties-formation

Il est proposé au Conseil d'administration d'ajouter à cet article la phrase suivante :

« Si la commission Sorties-formation n'est pas complète après la réunion des encadrants d'octobre, le Conseil d'administration pourra valider la candidature d'encadrants à la fonction de membre de la commission Sorties-formation dans la limite du nombre autorisé. »

**Vote pour les trois modifications du règlement intérieur comme présentées ci-dessus
Pour à l'unanimité**

IV –INTÉGRATION À LA COMMISSION SORTIES-FORMATION

L'Assemblée générale du 18 novembre a validé la possibilité d'une candidature à la commission Sorties-formation en cours d'année si elle n'était pas complète, ce qui a nécessité la modification du règlement intérieur ci-dessus. Elle a aussi validé la proposition d'accepter Monique CASTELAIN, qui avait posé sa candidature après la réunion d'octobre des encadrants, en portant le nombre de membres à onze.

Une place est encore vacante et Antoine MONTESINOS, chef de file, a postulé, pendant l'AG, pour faire partie de la CSF. Hervé LATKOWSKI a demandé l'avis des membres de la CSF. Huit ont répondu favorablement, deux n'ont pas répondu.

Il est proposé aux membres du CA d'intégrer Antoine MONTESINOS à cette commission afin de la compléter.

**Vote pour intégrer Antoine MONTESINOS à la commission Sorties-formation
Pour à l'unanimité**

V - PROGRAMME PAPIER

Le Conseil d'administration du 16 octobre a décidé que sa suppression après le numéro 247 serait évoquée lors de l'assemblée générale, ce qui a donné lieu à des avis divergents, et qu'une décision serait prise par le CA suivant. Rappel de ce qui a été évoqué : le programme papier est certes une «vitrine» des APNP, il est apprécié dans les forums d'associations. Mais son coût augmente tous les ans et les ventes ne suivent pas. Les encarts publicitaires ne font plus recette. Sa production prend beaucoup de temps et il n'est plus à jour dès sa parution.

Le débat des administrateurs a repris tous ces arguments et fait ressortir les points suivants.

Sur 432 adhérents, 121 ont pris le programme (150 commandés). Nous en avons vendu 153 l'an passé.

Une présentation sur écran pourrait le remplacer dans les stands, mais ceux-ci sont trop petits.

Notre public appartient majoritairement à une génération attachée au papier et le programme est beau.

Le travail de conception du programme pourrait être redistribué à plusieurs personnes.

Des solutions pour réduire le déficit de cet outil de communication ont été avancées :

- augmenter la participation demandée aux adhérents qui veulent un support papier (jusqu'à 15 euros)
- renégocier le prix de fabrication en faisant jouer la concurrence
- économiser le temps et l'argent sur les affranchissements, les enveloppes, les étiquettes, si les adhérents viennent chercher le programme lors de l'AG ou dans les permanences.

**Vote pour conserver le programme papier dans sa version actuelle pour les n°248 et 249 en supprimant
l'envoi par la Poste.
Pour à l'unanimité**

VI - CONTRAT DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

La secrétaire de l'association est en période d'essai. Le président demande au CA une délégation de pouvoir afin de poursuivre jusqu'à la fin la gestion du dossier de période d'essai. Il aura autorité pour pérenniser ou non le contrat de la secrétaire actuelle. Pour prendre la décision d'acceptation du CDI, il pourra s'entourer des personnes qu'il jugera utiles en fonction des liens de travail qui peuvent rapprocher la secrétaire de ces adhérents.

**Vote pour donner pouvoir au président de constituer un groupe de travail spécifique qui décidera des
modalités de la fin d'essai de la secrétaire administrative.
Pour à l'unanimité**

VII – AJOUT DE SÉJOURS APRÈS VALIDATION DU PROGRAMME

La commission Sorties-formation propose d'adapter aux séjours le système de sorties ajoutées. Les chefs de file pourraient proposer un séjour avec un délai minimum de quinze jours entre la mise en ligne et la date de début du séjour. Les inscriptions au séjour se feront comme pour une sortie. Il n'y aura pas de tirage au sort. Le séjour proposé ne devra pas faire concurrence à un séjour déjà programmé. Le séjour supplémentaire devra être validé par le responsable de la commission Sorties-formation, comme pour les sorties ajoutées.

Une période d'expérimentation est prévue dès à présent jusqu'au 30 novembre 2024.

**Vote pour expérimenter l'ajout de séjours après la validation du programme, dans les conditions ci-dessus.
Pour à l'unanimité**

VIII – VALIDATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Rappel

Selon l'article VI 3 du règlement intérieur, le président est membre de droit de toutes les commissions.

Commission Festivités

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Sylvette BOURDET, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, Élisabeth LABAT, Mathilde LARRÉ, Hervé LATKOWSKI, Pascale LATKOWSKI, Chantal MENAUD, Giselle PEYRETOU.

Commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT, Yves ÉMENT, Monique FARION, Benoît LALANNE, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Patricia MARTIN, Annie POURTAU.

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Janick CAZAUBON, Jean-Loup CHRESTIEN du SOUCHAY, Didier DABBADIE, Élisabeth LABAT, Gilbert LABAT, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Serge MAS, Alain PUJO, Jean-Louis REY.

Commission Sorties-formation

Les membres ont été élus par les encadrants lors de leur réunion le 30 septembre 2022. Deux restaient à pourvoir. Aucun encadrant de s'étant porté candidat lors de la réunion d'octobre 2023, la liste était restée identique. Le CA a décidé d'intégrer deux nouveaux membres. Voir le IV plus haut.

Christiane ALBERTELLI, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Jean-Paul CAPIN, Monique CASTELAIN, Thierry COUMEL, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Bernard LIONET, Lucienne MONGE, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS.

Commission Statuts-règlement intérieur

Philippe BANOS, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE.

**Vote pour la validation de la composition des commissions
Pour à l'unanimité**

Le représentant du CA dans chaque commission désigné au paragraphe II.2 ci-dessus prendra contact avec ses membres afin que son responsable soit désigné ou confirmé le plus rapidement possible si ce n'est déjà fait.

IX – POINTS DE RENDEZ-VOUS À PAU

La commission Sorties-formation propose d'ajouter des points de rendez-vous en plus de la place de Verdun.
- Si le lieu de rendez-vous est place de Verdun, le chef de file saisit comme actuellement l'heure de départ. Par exemple : "Départ Pau : 8 h 00".

- Si le lieu de rendez-vous est ailleurs, sans passage place de Verdun, le chef de file saisit "Départ Pau : 0 h 00" et dans la case observations, il saisit le lieu et l'heure du rendez-vous. Par exemple : "Départ du parking de Bernet à 8 h 00".

Le chef de file peut saisir une heure de rendez-vous à Verdun et un passage sur l'un des quatre autres points. Par exemple : "Départ Pau : 8 h 00" et dans la case observations, "Départ du parking de Bernet à 8 h 15".

Pour les lieux de rendez-vous hors place de Verdun, il est décidé de faire un essai sur quatre lieux aux quatre points cardinaux de la ville :

- le parking du Bernet (ou atelier du Neez) à Jurançon (au sud)
- le parking du Zénith (côté boulevard du Cami-Salié) à Pau (au nord)
- le parking de la Mairie d'Idron (à l'est)
- le parking de covoiturage (à côté de Jardi'Leclerc) à Lescar (à l'ouest).

Il est proposé au CA d'expérimenter la possibilité de mettre quatre points de rendez supplémentaires sur les programmes n°247 et 248, comme expliqué ci-dessus.

Vote pour la validation de cette expérience
Pour : 15 – Contre : 0 – Abstention : 1

X – INFORMATIONS

Mise à jour de la liste et la composition des groupes au 20-11-23

Les listes mises à jour figureront sur le site internet des APNP après ce conseil d'administration.

Dates de fermeture des permanences

Vendredi 22, mardi 26 et vendredi 29 décembre 2023

Vendredi 10 mai 2024 (pont Ascension)

Vendredi 16 août 2024

Vendredi 24, mardi 27 et vendredi 31 décembre 2024.

Dossiers en cours

Inscription sur l'annuaire des associations de l'Agglomération de Pau

Françoise DALIGAUX va relancer la personne avec laquelle elle est en contact.

L'association figure par contre sur le document de l'OMS de Pau.

Activités périscolaire à Pau

Le dossier reste en suspens.

Thème pour l'année 2025

Chacun est invité à donner des idées prochainement.

Cérémonie des vœux (appelée « La galette »)

Devant la baisse de fréquentation d'année en année, il est décidé de chercher une autre formule.

Indicateurs de suivi de la vie de l'association au 20-11-23

432 adhérents (412 le 19-11-22) – 242 du 64 (212 en 2022) – 185 du 65 (200 en 2022) et 5 autres.

90 nouveaux adhérents (86 en 2022). – 62 du 64 (45 en 2022) – 27 du 65 (41 en 2022) et 1 du 75.

124 non-renouvellements (109 en 2022). – 64 du 64 (77 en 2022) - 57 du 65 (32 en 2022) et 3 autres.

XI – QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions.

XII - CALENDRIER

- Vendredi 22, mardi 26 et vendredi 29 décembre 2023 : fermeture des permanences (fêtes de fin d'année)
- Lundi 22 janvier 2024 : réunion bilan avec le PnP
- Lundi 5 février : conseil d'administration à 14 h 30
- Dimanche 3 mars : grillades à Cabanac (ou samedi 9 ou samedi 23 ou dimanche 1^{er} avril) à confirmer
- Vendredi 5 au dimanche 7 avril : Salon des Seniors, Parc des Expositions à Tarbes
- Lundi 22 avril : conseil d'administration
- Vendredi 3 au dimanche 5 mai : Braderie des sports et loisirs, Parc des Expositions à Tarbes
- Vendredi 10 mai : fermeture des permanences (Pont de l'Ascension)
- Dimanche 16 juin : randos café dans le 65

- Vendredi 12 juillet : Tour de France, arrivée d'étape à Pau
- Samedi 13 juillet : Tour de France, étape Pau/Saint-Lary-Soulan
- Dimanche 14 juillet : Tour de France, Loudenvielle/Plateau de Beille
- Vendredi 16 août : permanences fermées
- Septembre : Forum des associations à Tarbes
- Septembre : Forum des associations à Pau
- Dimanche 15 septembre : randos café dans le 64, à confirmer
- Un lundi fin septembre : conseil d'administration
- Octobre : journées d'échanges avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises en vallée d'Aspe
- Vendredi 1 novembre : permanences fermées
- Samedi 16 novembre : assemblée générale
- Lundi 18 novembre : conseil d'administration
- Mardi 24, Vendredi 27 et mardi 31 décembre : fermeture des permanences (fêtes de fin d'année)

Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 5 février 2024

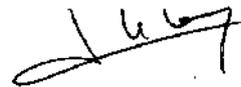
La séance est levée à 17 h 55.

Le président



Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY